

De son côté, Abd-el-Kader ne songeait guère à intervenir en faveur du bey Achmed, d'abord, parce qu'il voyait en lui un rival, et ensuite parce qu'il employait la trêve qu'on lui laissait à réparer ses forces, à fonder des établissements militaires, et à tout préparer pour rallumer la guerre sainte. C'est ce qui explique la tranquillité dont nous jouîmes pendant quelques mois, sans autre incident que des engagements insignifiants de nos cavaliers indigènes contre les rôdeurs arabes, qui attaquaient leurs compatriotes apportant des provisions au marché, ou tentaient quelques coups de main contre nos troupeaux qu'on envoyait pâturer au loin.

J'ai conservé de cette époque et de Mostaganem un souvenir à la fois enchanté et attendri. Ma mère nous avait rejoints. Je voyais autour de moi ma famille tranquille, résignée et apaisée. L'Afrique me paraissait un séjour délicieux, et je ne comprenais pas qu'on pût lui préférer la vie agitée des grandes villes. Enfin, je connaissais la première grande joie du cavalier : j'avais mon premier cheval. Un jour, revenant d'une sortie tentée contre les maraudeurs, un cavalier des Douairs arriva, tenant en main un très joli cheval gris, abandonné sur le terrain. La pauvre bête était dans un pitoyable état. Elle avait reçu une balle qui avait pénétré profondément dans les reins. « Veux-tu ce cheval ? me dit-il ; je te le vends trente-cinq francs. » J'avais deux louis d'économie dans ma bourse de jeune homme. La modicité du prix me tenta ; j'achetai le cheval. Je le soignai ; je le dorlotai comme un enfant. Je le guéris et je grimpai dessus. C'était à la fois un mouton et un cerf.

A cette époque, on avait en Algérie un bon cheval pour très peu d'argent, et je me souviens que mon père avait acheté pour trois cent cinquante francs, prix qui parut exorbitant, un cheval d'armes qui vaudrait deux mille francs aujourd'hui. Il était étoffé presque autant

qu'un de nos chevaux d'omnibus, et son corps magnifique reposait sur des jambes d'un modèle admirable. Aujourd'hui, non seulement les prix se rapprochent de ceux de France, mais la race barbe s'est singulièrement abâtardie depuis la conquête. On doit attribuer ce résultat déplorable à des circonstances dont nous ne sommes pas responsables, mais malheureusement aussi à la faute de nos savants hippiâtres. Le peuple arabe, peuple cavalier par excellence, était en même temps un merveilleux éleveur. Le livre du général Daumas : *Les chevaux du Sahara*, malgré quelques exagérations dues à l'imagination de son auteur, ne laisse aucun doute à cet égard. Dans un pays où il n'existait pas une seule route, le cheval était le seul moyen de transport et de voyage. D'autre part, la dissémination des populations sur des espaces immenses allongeait les déplacements. L'Arabe ne tenait aucun compte des distances, et il m'est arrivé dans la suite, bien des fois, d'envoyer des estafettes porter une lettre dans des localités aussi éloignées de celle où je me trouvais que Paris l'est de Marseille. L'homme partait sur une bête qui n'avait pas l'air de tenir d'aplomb sur ses jambes, et rapportait la réponse avec une rapidité invraisemblable. Pour l'Arabe, comme aujourd'hui encore pour le Cosaque, un cheval était ce qu'est une paire de souliers pour nos paysans. De plus, au milieu des querelles perpétuelles de tribu à tribu, des insurrections incessantes contre le pouvoir central, la bonté de son coursier était pour l'Arabe une question de vie ou de mort. Enfin, quoiqu'il en abusât parfois, dans ses chasses à travers les steppes des hauts plateaux, l'Arabe ménageait son cheval, le soignait, le nourrissait, le considérait comme son luxe suprême. Le manque absolu de commerce extérieur l'obligeait à faire consommer, en vert ou en grain, par ses chevaux les quantités prodigieuses d'orge que produisait le Tell.

↑
aliments

Aujourd'hui, la situation a changé. Nous avons ouvert des routes partout. Nous avons construit un réseau de chemins de fer, et l'Arabe a abandonné, pour ses voyages, le cheval, au bénéfice des diligences et des wagons. Il vend son grain, aussitôt la moisson terminée. Il n'a plus de silos. La colonisation a réduit ses terres de culture ou de pâturages. Et enfin, la guerre qu'il a soutenue contre nous, avec tant de constance et de courage, a fait mourir l'élite de sa population chevaline.

Voilà la part des circonstances. Voici maintenant celle de nos fautes. Nous sommes intervenus indiscrètement et inopportunément dans ses habitudes d'élevage, en lui imposant comme reproducteurs des étalons que ses connaissances pratiques l'engageaient à repousser. Tout le monde sait que le fameux barbe pur sang sur qui reposent tant de légendes et qui vaut une fortune, le pur sang du Nedje, ne se trouve que sur les hauts plateaux de la Syrie, et que le cheval syrien des bords de la mer n'a qu'une faible valeur.

En Afrique, le même phénomène se reproduisait. Le centre de l'élevage et des naissances se trouvait dans les steppes qui s'étendent des confins du Tell jusqu'aux régions des oasis, et quand on racontait que l'Arabe ne voulait vendre ses juments à aucun prix, on oubliait d'ajouter qu'il n'y avait pas de juments dans les contrées que nous occupâmes primitivement. Elles étaient toutes dans le Sud, où se trouve encore la masse du contingent chevalin. C'était là que venaient se remonter les cavaliers du Tell. Le poulain était généralement acheté de six mois à un an et conduit dans le Tell, où il prenait des formes spéciales, suivant les pâturages qu'il fréquentait. Dans les pays de montagnes se développait le caractère distinctif de la race barbe : les formes grêles, la croupe basse et ravalée, le tempérament nerveux et énergique. Au contraire, les chevaux éle-

vés, par exemple, dans les grasses prairies de la Minah acquéraient une taille élevée et des performances qu'on eût vues sans surprise chez un percheron. Ils devenaient des montures de parade recherchées par les chefs, mais moins dures à la fatigue que les chevaux plus petits et de moindre apparence.

Quand le pays fut pacifié, nous établîmes des haras sur le bord de la mer, à l'Allalick, près de Bône, à Mazagan, à Blidah, à Constantine, ce dernier dans une situation plus avantageuse. Puis on acheta fort cher en Syrie, — mais sur les côtes et non dans le bon pays, — et même dans le sud de l'Afrique, des étalons qui répondaient à nos goûts français, mais pas du tout aux goûts des Arabes, et qu'on voulut imposer aux indigènes. Ils résistèrent, dédaignant les qualités que nous apprécions le plus. Ainsi, sous le gouvernement du maréchal Randon, j'ai vu, plus tard, le fameux Selim, un étalon qui avait été payé vingt mille francs. Les Arabes dédaignaient absolument sa monte. Nous avons fait tant et si bien qu'aujourd'hui, en Algérie, on paye de huit cents à mille francs des chevaux moins bons que ceux qui nous coûtaient jadis deux cents francs.

Il existait, dans les commencements de la conquête, en Algérie, une industrie qui remontait beaucoup plus loin que nous, et qui nous permettait d'é luder les entraves apportées par Abd-el-Kader à notre remonte : celle des voleurs de chevaux. Ils formaient une véritable corporation d'outlaws qui avaient fini, comme les brigands de la Calabre et les faux sauniers d'autrefois, par conquérir la considération publique, à force d'audace, de courage et de témérité. Ils nous vendaient des chevaux, il est vrai, mais ils venaient aussi nous en enlever jusque dans nos camps. Une nuit, au camp de Dréhan, que commandait Yusuf, deux voleurs de chevaux de la tribu des Beni-Salabs s'introduisirent jusque dans les écuries. Ils détachèrent un cheval, à un bout

Les mêmes
raisons que en Mexique
Arabe

de l'écurie, et, pendant que les gardes d'écurie couraient après lui pour le rattraper, ils s'emparèrent d'un lot de chevaux, à l'autre bout, sautèrent chacun sur une bête, à poil, et filèrent grand train. On les poursuivit, et une balle tirée au hasard, dans l'obscurité, vint casser la cuisse à l'un d'eux. Son camarade essaya de l'entraîner. Puis, voyant qu'ils allaient être pris tous les deux, il lui tint ce langage : « Tu sais qu'Yusuf rendra notre tribu responsable de ce que nous venons de faire. Il ne faut donc pas qu'il sache à quelle tribu nous appartenons. Par conséquent, je vais te couper la tête. »

L'autre trouvait la précaution exagérée, mais il ne fut pas tenu compte de ses réclamations, et, en rentrant chez lui, le survivant dit simplement : « Un tel est mort ; mais on ne saura jamais qu'il appartenait à la tribu. Voici sa tête. »

Un incident de guerre m'avait fourni mon premier cheval. Un autre incident allait me fournir mon premier professeur d'arabe. On accusait un nommé Addaben-Baccouch, de la tribu des Amyans, d'être l'auteur de la mésaventure arrivée au commandant du stationnaire d'Arzew, M. de Chabert, et de l'enlèvement de l'enseigne de vaisseau, M. de France, et le général l'Étang avait donné l'ordre de s'en emparer partout où on le trouverait. Ce Ben-Baccouch n'était pas le premier venu. Il avait conduit sain et sauf d'Oran à Mascara, Yusuf, réclamé par le duc d'Orléans, et arrivant trop tard pour partir avec la colonne expéditionnaire. C'était de la loyauté et du désintéressement, car Abdel-Kader aurait payé fort cher la capture d'Yusuf, et ce trait suffisait à faire planer un doute sur la culpabilité de l'accusé. Quoiqu'il en soit, on l'arrêta sur le marché de Mazagran, où il était venu vendre des bœufs. Mon père le fit garder étroitement, dans une des chambres de la maison. L'Arabe, un très bel homme,

au regard fin, protesta de toutes ses forces qu'il était innocent, et demanda pour toute faveur qu'on lui permît de faire venir sa jeune femme, en attendant son transfert à Oran. La permission lui fut octroyée. Je devorais les œuvres de Walter Scott, et cette petite Bédouine de dix-sept ans m'apparut comme la figure de Rebecca, dans le roman d'*Ivanhoë*. Elle était ravissante, avec son petit nez droit, ses grands yeux de gazelle et les légers tatouages bleus qu'elle portait, suivant la mode arabe, au front, aux tempes et au menton. Je trouvais que cela lui allait à ravir.

Le conseil de guerre acquitta son mari, dont la présence au combat livré contre l'équipage du stationnaire ne put être prouvée. Cependant, on le garda quelques mois en prison, comme dangereux. Puis, il revint s'établir à Mostaganem, et il nous rendit par la suite des services qui lui valurent la croix d'honneur et les fonctions d'agha, qu'il exerçait quand il fut tué sous nos drapeaux, en 1841. Je me mis à le fréquenter. Il était au courant de tout ce qui se passait dans le pays arabe, et puis il m'apprenait la langue indigène, dont l'étude était encore négligée par mes compatriotes. On ne songeait pas à établir les bureaux arabes, et on ne se rendait pas compte de l'intérêt qu'il y avait à pouvoir se faire comprendre des populations.

Au mois de janvier, nous vîmes arriver un aviso à vapeur de l'État, le *Brazier*, qui amenait le commandant Pellion, aide de camp du ministre de la guerre, chargé d'une mission spéciale. A peine le commandant était-il à terre, que le capitaine du *Brazier* conçut l'idée d'aller visiter de près l'épave de la *Salamandre*. Il était dix heures du matin ; il faisait un temps splendide ; la mer était unie comme une glace. De notre fenêtre qui donnait sur le golfe, nous regardions évoluer le vapeur, lorsque mon père s'écria tout à coup : « Il va s'échouer ! » Ces paroles n'étaient pas pronon-

cées que le *Brazier*, devenu subitement immobile, se mit à tirer le canon. Il avait donné sur le même bas-fond que la *Salamandre*. Mon père envoya au secours du bâtiment, échoué à près de six kilomètres de la place, tous les hommes dont il pouvait disposer, et partit lui-même avec eux. Il trouva le capitaine du *Brazier* fou de désespoir. Le malheureux se serait déjà fait sauter la cervelle, sans le commandant Pellion, qui était remonté à bord presque aussitôt. « Je suis perdu ! disait-il, s'échouer à cette heure et par un temps pareil, c'est le fait d'un fou ou d'un traître ! » On eut beau alléger le navire de tout ce qu'on put débarquer, porter des amarres à terre. Rien n'y fit.

Notre vieille connaissance, Reiss-Kaddour, était là, prodiguant ses efforts. Mon père le consulta. « Ce soir, au lever de la lune, répondit l'ancien corsaire, il y aura de la brise et un peu de mer. Le navire flottera peut-être. — Allons donc ! repartit le capitaine du *Brazier*, le bateau talonnera, et il sera perdu ! » La science pratique du vieux pirate l'emporta cependant sur le savoir du capitaine. Au lever de la lune, la brise survint, la mer moutonna. Le capitaine, qui avait tenu sa machine sous pression, commanda : « Machine en arrière ! » et le *Brazier*, dégagé, partit sans même reprendre ce qu'il avait laissé à terre. On n'ébruita pas l'aventure, et le capitaine en fut quitte pour changer le service agréable de la correspondance de Toulon à Alger contre un poste plus lointain.

Pendant que nous vivions ainsi sans grands incidents, la première expédition de Constantine avait échoué. On préparait la revanche de cet échec et, pour avoir le plus de troupes disponibles, il s'agissait de remplacer par une paix officielle la trêve tacite observée entre les Français et Abd-el-Kader. On voulait, en même temps, donner satisfaction aux députés qui, préoccupés avant tout de leur intérêt électoral, ne voyaient,

dans l'occupation encore impopulaire de l'Algérie, qu'une augmentation de dépenses et de mortalité pour notre armée. On était persuadé, en France, que le climat de l'Algérie était mortel pour les races européennes, et le débat n'existait qu'entre les partisans de l'évacuation pure et simple et les partisans de l'occupation, limitée à quelques points de la côte.

Le général Bugeaud, qui n'avait pas encore trouvé son chemin de Damas, figurait parmi ces derniers. Il fut chargé, en apparence de venir ravitailler encore une fois Tlemcen, et en réalité de signer la paix avec l'Émir. Le secret le plus absolu fut gardé sur le but réel de cette mission. Un beau matin, le général, suivi d'une faible escorte, quitta son camp sans dire où il allait, et se rendit sur les bords de la Tafna, en un endroit convenu, pour y rencontrer Abd-el-Kader.

L'Émir, qui avait tout calculé, le fit attendre longtemps, pour prouver à ses gens que les Français venaient à lui en sollicitateurs. Il apparut enfin, précédé et escorté d'une cavalerie resplendissante, montée sur des chevaux d'apparat, richement caparaçonnés. Le général Bugeaud s'appliqua, pendant toute la durée des pourparlers, à faire régner entre l'Émir et lui une égalité absolue. A l'issue de la conférence, il se leva pour remonter à cheval, et l'Émir affecta de rester assis, comme si un inférieur prenait congé de lui. Le général Bugeaud lui tendit la main et, l'attirant violemment à lui, le mit debout sur ses pieds.

A peine le général était-il rentré au camp, que la nouvelle de la paix de la Tafna se répandit. Cette paix, qui donnait satisfaction à l'opinion publique, était incontestablement un acte de faiblesse de la part du gouvernement français. De la part d'Abd-el-Kader, elle était un acte de génie ; car non seulement son titre et ses pouvoirs étaient reconnus officiellement, mais sa signa-

ture figurait, sur un acte diplomatique, à côté de celle du roi des Français. Le traité de la Tafna, réduisant dans les provinces d'Alger et d'Oran notre occupation aux villes déjà possédées, avec une banlieue déterminée, comportait l'évacuation de Tlemcen. Le général Bugeaud y procéda immédiatement. Le bataillon provisoire du capitaine du génie Cavaignac entra au régiment des zouaves du lieutenant-colonel de Lamoricière, avec son chef, qui reçut l'épaulette de chef de bataillon. Mais le commandant Cavaignac ne voulait pas servir sous les ordres du lieutenant-colonel de Lamoricière, qui avait été son cadet à l'école. Il se fit mettre en non-activité. Plus tard, nous le verrons succéder au général de Lamoricière, comme colonel des zouaves, et servir sous ses ordres directs à Tlemcen, pendant que le général commandait à Oran.

A la suite de la paix de la Tafna, les relations pacifiques avec Abd-el-Kader reprirent, sur le même pied qu'après la paix des Michels. L'Émir accrédi-ta auprès de nous un consul, un mandataire, un oukil. De notre côté, nous déléguâmes auprès de lui, à Mascara, un consul. Le commandant de Menonville, du bataillon de Mostaganem, fut choisi pour remplir ces fonctions délicates. Il lui manquait la souplesse d'esprit pour résister aux intrigues, et la force d'âme pour supporter les ennuis de l'isolement. Il partit avec un interprète israélite nommé Lévy. Son esprit s'aigrit, s'exalta au milieu des difficultés du séjour de Mascara. Il se crut trahi par son interprète, le tint, pendant deux jours et deux nuits de suite, sous le canon de son pistolet, lui cassa la tête et se fit sauter la cervelle sur le cadavre. Après un court intérim rempli par le commandant Guerre, les fonctions de consul à Mascara furent dévolues au capitaine instructeur Daumas, du 2^e de chasseurs d'Afrique, qui, pendant son séjour à Mascara, fit une ample moisson de documents précieux, plus tard employés à asseoir

notre domination et à créer notre administration en pays arabe.

La paix de la Tafna donna lieu à une intrigue qui aboutit, assez longtemps, après à un procès retentissant.

Ce traité, ainsi que je l'ai déjà dit, restreignait notre occupation à quelques villes du littoral ayant une importance maritime. Mostaganem n'en avait aucune, et le général de Brossard conçut la singulière idée d'en fomenter la rétrocession à l'Émir. Le général de Brossard était avant tout un homme de plaisir, et il était perpétuellement travaillé par des besoins d'argent. Il s'imagina qu'Abd-el-Kader payerait, à beaux deniers comptants, la conquête pacifique de Mostaganem et que lui, de Brossard, ne ferait en somme qu'imiter le prince de Talleyrand, qui réalisa une si grosse fortune par ses complaisances envers les puissances étrangères. Déjà hanté par ce projet criminel, quand il vint inspecter Mostaganem, il fit tous ses efforts pour persuader à mon père, son ancien compagnon d'armes, de demander son changement, lui faisant valoir le peu d'avenir que présentait ce poste, l'insécurité de sa possession, lui donnant à entendre que tôt ou tard on l'abandonnerait. Il n'était bruit d'ailleurs, dans la ville, que d'une évacuation prochaine, et, chose curieuse ! les indigènes en profitaient pour offrir à très bas prix la cession de leurs propriétés, et notamment des riches jardins de la banlieue. Leurs calculs étaient fort simples et ils jouaient pour ainsi dire sur le velours. En effet, si par hasard notre séjour devenait définitif, ils étaient résolus à quitter le pays occupé par nous ; et si, au contraire, comme c'était probable, nous partions, ils comptaient bien rentrer, sans bourse délier, en possession des biens qu'ils nous auraient vendus. Mon père eut de ce chef de nombreux assauts à repousser. S'il y avait cédé, il aurait fait une fortune considérable, car ce qu'on lui

offrait, alors, pour quelques billets de mille francs valut, peu de temps après, plusieurs millions.

Sa correction fut d'ailleurs mise à l'épreuve d'une autre manière. La guerre civile régnait en Espagne, et tout ce pays souffrait de la disette. L'Afrique, au contraire, regorgeait de céréales que des négociants avisés commençaient à acheter à bas prix aux Arabes, pour les revendre fort cher à Malaga et à Valence. Ainsi commença la prospérité d'Arzew. Or, mon père avait sous la main l'oukil, le mandataire d'Abd-el-Kader, c'est-à-dire l'intermédiaire en quelque sorte obligé de toute transaction, et de véritables compagnies commerciales auraient voulu intéresser le commandant de la place de Mostaganem à leurs opérations. Mon père repoussa toutes ces propositions, estimant que, lorsqu'on porte une épée, on ne doit la compromettre dans aucune affaire. Lui et moi, nous sommes restés en Afrique pendant près de vingt-six ans. Nous n'y avons jamais possédé ni un pied de vigne ni une mesure, et, en dehors de notre solde, nous n'y avons jamais touché un sou. Le général de Brossard avait d'ailleurs excité la méfiance de mon père par ses ouvertures et ses marques d'intérêt, et lorsque, rentré à Oran, il le pria de faire porter à l'Émir, à Mascara, deux lettres écrites en arabe et cachetées, sous prétexte que Mostaganem était plus près de Mascara qu'Oran, mon père les retourna au général, en lui faisant observer que le commandant de la province avait des occasions et des moyens plus fréquents de communiquer avec l'Émir que le commandant de place de Mostaganem.

Le pot aux roses fut découvert par le général Bugeaud, qui, de déductions en déductions, finit par saisir la manœuvre exécutée par le général de Brossard, de connivence avec le Juif Ben Durand. Ce fut un esclandre épouvantable, que le général Bugeaud lui-même aurait voulu étouffer, mais dont l'opinion publique

s'empara et qui aboutit à un procès retentissant devant le conseil de guerre de Perpignan. Dans sa déposition, le général Bugeaud se compromit bénévolement lui-même, en dévoilant un article secret du traité de la Tafna par lequel l'Émir lui concédait trente mille boudjous, pour les chemins vicinaux du village d'Excideuil.

Tout cela, il faut l'avouer, rappelait un peu les mœurs des conquêtes de l'Empire, et ne faisait pas encore présager celles des bureaux arabes qui, pris dans leur ensemble, furent irréprochables au point de vue de la probité.

En cette année 1837, mon père me ménagea l'orgueil et la joie d'entrer à dix-sept ans, et pour une part infime, dans les événements d'Afrique. Il s'agissait simplement de porter un pli cacheté et quelques menus cadeaux à Abd-el-Kader, campé près de Mascara. Il y avait dix-huit lieues de pays arabe à traverser; c'était presque aventureux. Monté sur mon bon petit cheval gris, et escorté d'un cavalier indigène porteur d'un sauf-conduit signé par l'oukil d'Abd-el-Kader, je fis le voyage, en deux étapes à l'aller, en une seule au retour. Le premier soir, nous reçûmes l'hospitalité sous les tentes des Beni-Chougran, qui nous offrirent leur meilleur couscous. Hélas! les pauvres gens, je devais bientôt les razzier de fond en comble. A Mascara, je descendis chez le consul de France, le capitaine Daumas, dont le personnel fort réduit se composait d'un médecin aide-major, M. Warnier, qui se lança plus tard dans la politique et fut, si j'ai bonne mémoire, député à l'Assemblée nationale de 1871, et d'un jeune interprète israélite, M. Amerane. Le capitaine Daumas ne vivait pas sur des roses à Mascara. Il osait à peine sortir de chez lui, de peur d'avoir à subir quelque algarrade dont il aurait eu toutes les peines du monde à tirer vengeance, malgré la courtoisie extérieure des chefs

arabes. Je me souviens qu'un soir, pour satisfaire ma curiosité, il me mena prendre une tasse de café dans un établissement maure, et je fus bousculé, jusqu'à être jeté à terre, par un soldat régulier de l'Émir. Je ne dis rien, mais j'ai pris largement ma revanche, dans la suite, sur les camarades de ce brutal.

Je n'eus pas la bonne fortune d'être reçu par l'Émir, car, pour d'excellentes raisons, le capitaine Dumas tenait à être le seul Français communiquant avec lui. Néanmoins, à mon retour à Mostaganem, Abd-el-Kader m'envoyait, comme cadeau et en souvenir de ma mission, un très beau cheval que je cédai, dix-huit mois plus tard, à un lieutenant de spahis, M. Lepic, et qui eut l'honneur de porter S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, à sa seconde campagne d'Afrique, car le lieutenant le lui vendit fort cher.

Les quelques mois qui séparèrent mon voyage à Mascara de mon entrée au service, s'écoulèrent très tranquillement. Je me perfectionnais dans l'étude de la langue arabe, avec laquelle je fus bientôt assez familiarisé pour pouvoir servir d'interprète à mon père. Et, en même temps que j'essayais de surprendre les secrets de leur langue, je m'efforçais de m'initier, auprès des Arabes à leur science de l'équitation et je suivais assidument les chasses à courre que Kaddour-ben-Morfi organisait chaque semaine, dans les plaines broussailleuses des environs. Ces plaines fourmillaient de gibier. On chassait avec des lévriers sloughis. Les Arabes ne se servaient que de leurs longs fusils à pierre qu'ils chargeaient à balle. Ils ne chassaient d'ailleurs que pour leur plaisir, puisqu'ils ne pouvaient pas manger de gibier. Ils faisaient cadeau du produit de leur chasse à mon père, qui s'en servait pour améliorer l'ordinaire de la troupe. Le gibier préféré était le sanglier, et les Arabes déployaient à sa poursuite et à son trépas une adresse vraiment merveilleuse.

Par-ci par-là, ils rencontraient quelques-unes de ces hyènes pour lesquelles ils ont un souverain mépris et qu'ils tuaient, sans accidents aucuns. Les sangliers étaient autrement redoutables, et je me souviens encore des émouvantes péripéties d'une chasse qui eut lieu vers la fin de 1838, et à laquelle assistait le colonel Yusuf, amenant à Mostaganem deux escadrons de ses spahis. Le colonel était un chasseur forcené. Ses chasses au lion, à la panthère et au sanglier, étaient célèbres. Elles avaient été illustrées par le pinceau d'Horace Vernet. Voici comment il procédait pour le sanglier. Quand la bête était levée, on la forçait jusqu'à ce qu'elle se décidât à faire tête. Alors, le colonel mettait pied à terre et, armé d'une carabine anglaise, avec baïonnette à ressort, attaquait l'animal de pied ferme et le recevait sur sa baïonnette, quand il fonçait sur lui.

Ce jour-là, nous chassions dans les marais de la Macta, qui servaient de bauge à une infinité de sangliers, lorsque le colonel, à la tête de ses deux escadrons, nous rencontra. Il se joignit immédiatement à nous. Un vieux solitaire déboucha et, bientôt fatigué de courir, se mit en défense dans un fourré. La baïonnette d'Yusuf s'embarrassa dans les branches et, en un clin d'œil, le sanglier fut sur lui. D'un coup de boutoir, il lui ouvrit d'abord les deux cuisses ; puis, revenant à la charge, se mit à lui labourer la poitrine, embarrassant heureusement ses défenses dans les vêtements flottants d'Yusuf, vêtu à la mode arabe, comme toujours. La bête et l'homme formaient une masse compacte sur laquelle personne n'osait tirer. Un interprète du Roi, M. Alix Desgranges, qui accompagnait le colonel pour son agrément, n'hésita pas, lui. Il tira, manqua le sanglier, et sa balle, pénétrant dans la cuisse par la partie postérieure, sortit à la partie antérieure, par le trou qu'avait déjà fait le boutoir. Ce coup de maladresse sauva pourtant Yusuf, en détournant l'attention du

sanglier, qui lâcha l'homme et fut immédiatement foudroyé.

Puis, les deux escadrons rétrogradèrent vers Oran, en emmenant le colonel sur une civière. Mais cet enragé ne voulait pas quitter la chasse, et continuait à la diriger du haut de sa civière. Un mois après, il était sur pied, guéri de sa blessure, mais non pas de sa passion.

II

AUX SPAHIS.

Yusuf. — Un sauvetage. — Troupes indigènes. — Prise de Bône. — A Constantine. — Le colonel de Thorigny. — A la cantine. — Maurice Persat. — Duel à cheval. — Élève trompette. — Avec les Nègres. — A la chambrée.

Ma dix-neuvième année allait sonner. J'étais un homme et même, j'ose le prétendre, un assez vigoureux gaillard.

Dire que j'avais la vocation militaire serait trop peu. Je ne comprenais pas qu'on pût être sur cette terre autre chose que soldat. Cependant, je ne pouvais pas songer, un seul instant, à entrer à Saint-Cyr, puisque depuis de longues années déjà mes études classiques avaient été forcément suspendues. Je n'avais donc pas d'autre ressource que de m'engager comme simple soldat, et mon pauvre père, qui redoutait les débuts de son rude métier pour un garçon habitué à toutes les douceurs de l'existence, hésitait à me donner son consentement.

Je l'obtins cependant, à force de supplications, et un jour vint où je n'eus plus qu'à choisir mon régiment. Je voulais, bien entendu, servir dans la cavalerie, et j'avais à opter entre les spahis et les chasseurs d'Afrique.